

ST-Cyrille, ce 10 janvier 2005

Demande d'audience

212

CR3.2

Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement  
sanitaire à Saint-Cyrille-de-Lessard

MRC L'Islet

6212-03-045

BAPE

Edifice Lomer-Gouin

Québec

GIR 6A6

Objet: Opposition au projet d'aménagement d'un lieu  
d'enfouissement des matières résiduelles dans  
la municipalité de ST-Cyrille-de-Lessard.

Monsieur,

À la suite d'une consultation publique  
du dossier sur le projet d'établissement d'un lieu d'en-  
fouissement sanitaire à ST-Cyrille-de-Lessard, je m'oppose  
au projet car ~~aucune garantie nous est donnée quant aux~~  
~~risques de contamination de matières toxiques qui~~  
~~pourraient se déverser dans l'un de la rivière Bras d'Épic~~

Halte Forestière des Appalaches est une entreprise  
agro-touristique qui a vu le jour en 1982. Notre  
vocation première se traduit par l'élevage de truites  
mouchetées pour fin de pêche en étang, et un relais  
Quad a vu le jour il y a 5 ans. Plusieurs milliers  
de touristes nous visite chaque année afin de  
s'offrir une détente en vrai nature.

L'exploitation d'un site d'enfouissement de matières résiduelles pourrait:

- Mettre en péril l'exploitation du centre de pêche et réduire ses activités touristiques.
- Contaminer l'eau potable des municipalités avoisinantes.
- Amener une baisse de la valeur marchande des terrains situés tout au long de la rivière Bras d'Apic.
- Réduire l'achalandage d'une clientèle sportive (chasseurs et pêcheurs) qui se traduit par un apport important à l'économie régionale.
- Menacer l'héritage laissé à nos enfants et désintéresser notre relève.

En conclusion, je vous demande Madames et Messieurs, les fonctionnaires de bien évaluer les conséquences que pourraient apporter un tel site à la tête du cou d'eau. Des gens sérieux et intelligents n'auraient pas fait un tel geste. Vous en serez tenue responsable si ce site voit le jour et contamine l'eau de la Rivière.

Donell Cora  
Halte Forestière des Appalaches